

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : CONSEIL D'ETAT, Rue de la Science, 33, 1040 Bruxelles, Belgique

Tél. +32 22349837, fax +32 22349842

Adresse internet : <http://www.raadvst-consetat.be>

VI.4.2) Introduction de recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Délai à partir de la prise de connaissance de la décision: 60 jours de calendrier pour l'introduction d'un recours en suspension/annulation.

Procédure d'extrême urgence: requête introduite à bref délai à dater de la prise de connaissance de la décision.

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 24/8/2010

(Publication gratuite en exécution de l'article 15 de l'AR du 12 janvier 2006)

N. 16370

AVIS RECTIFICATIF

Bulletin des Adjudications n° 129 du 06/07/10,
page 19064, avis 13065

Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur :

Ville de La Louvière, Place communale, 1 à 7100 La Louvière.

Personne de contact : Monsieur Jacques GOBERT.

Tel. : 064/27-79-10; E-mail : jgobert@lalouviere.be.

Description

II.1.5) Description/objet du marché : **PLANTATION D'ARBRES D'ALIGNEMENT.**

Texte à modifier :

IV.3.4 date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 07/09/2010 à 10 :00

IV.3.8 - Modalité d'ouverture des offres : 07/09/2010 - 10 :00

Date d'envoi de l'avis : 23/08/2010.

(@Ref:00000000/10-3-00H2016)

N. 16429

Avis de marché

Travaux

Section I. Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresse et point(s) de contact : Centr'Habitat scrl, Rue Edouard Anseele, 48, 7100 La Louvière, Belgique, à l'attention de Olivier Dechenne - Directeur gérant

Tél. +32 64221782, fax +32 64216552

E-mail : s.spoto@centrhabitat.be

Adresse(s) internet :

Adresse du profil d'acheteur : <http://avis.marchespublics.wallonie.be/avis.marches.publics/avis.do?action=detail&id=301016>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : point(s) de contact susmentionné(s).

I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales.

- Logement et développement collectif.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

Section II. Objet du marché

II.1) Description.

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : **Marché de travaux de réaménagement des abords de 47 logements à la Cité de la Briqueterie à La Hestre**

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Travaux. Exécution.

Lieu principal d'exécution : Manage - La Hestre

Code NUTS : BE32 - Prov. Hainaut

II.1.3) L'avis implique : Un marché public.

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat(des achats) : Il s'agit de travaux de réaménagement des abords de 47 logements à la Cité de la Briqueterie à la Hestre

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

Objet principal : 45233140 - Travaux routiers

II.1.8) Division en lots : non.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : non.

II.2) Quantité ou étendue globale.

II.2.1) Quantité ou étendue global :

Valeur estimée hors TVA : 384284,55 EUR

II.2.2) Options : oui.

Description de ces options : Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de procéder à la répétition d'ouvrages similaires par voie de procédure négociée, conformément à l'article 17 de la loi du 24 décembre 1993 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

Nombre de reconductions éventuelles : 1

II.3) Délai d'exécution ou durée du marché : 105 jours.

Section III. Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions relatives au contrat.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

III.2) Conditions de participation.

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Une déclaration sur l'honneur, établie conformément au modèle repris en annexe 1 de la circulaire du 21 mai 2001 relative à la sélection qualitative des entrepreneurs, des fournisseurs et des prestataires de services (Moniteur belge du 18/07/2001, p. 24.532) et attestant que le(s) soussigné(s) ne se trouve(nt) dans aucune des situations visées par les causes d'exclusion reprises à l'article 17 de l'arrêté royal du 8 janvier 1996. L'attention est attirée sur le fait qu'à quelque stade que ce soit de la procédure, le pouvoir adjudicateur peut inviter le(s) soussigné(s) à produire les documents et preuves nécessaires.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités pour évaluer si ces exigences sont remplies : Le soumissionnaire doit satisfaire: - aux exigences de l'agrégation en classe 3, catégorie C conformément à l'article 3 de la loi du 20 mars 1991 organisant l'agrégation d'entrepreneurs de travaux. - aux exigences du CSC

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités pour évaluer si ces exigences sont remplies : Le soumissionnaire doit satisfaire: - aux exigences de l'agrégation en classe 3, catégorie C conformément à l'article 3 de la loi du 20 mars 1991 organisant l'agrégation d'entrepreneurs de travaux. - aux exigences du CSC

III.2.4) Marchés réservés : non.

Section IV. Procédure

IV.1) Type de procédure.

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte.

IV.2) Critères d'attribution.

IV.2.1) Critères d'attribution : Prix le plus bas.

IV.3) Renseignements d'ordre administratif.

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : CSC SWL 121.471

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : Date : 27/09/2010; heure : 16:00

Documents payants : oui, prix : 10 EUR

Conditions et mode de paiement : Paiement à effectuer sur le compte 370-1001577-42

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : Date : 04/10/2010; heure : 10:00

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français,

IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : Durée : 180 jours.

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres : date : 04/10/2010; heure : 10:00

Lieu : , à l'attention de , , Au siège du pouvoir adjudicateur

Personnes autorisés à assister à l'ouverture des offres : La séance d'ouverture des offres est publique.

Section VI. Renseignements complémentaires

VI.3) Autres informations : Le délai d'exécution des travaux est exprimé en jours ouvrables.

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 24/08/2010

(Publication gratuite en exécution de l'article 15 de l'AR du 12 janvier 2006)

N. 16432

Avis de marché

Travaux

Section I. Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresse et point(s) de contact : Centr'Habitat scrl, Rue Edouard Anseele, 48, 7100 La Louvière, Belgique, à l'attention de Olivier Dechenne - Directeur gérant

Tél. +32 64221782, fax +32 64216552

E-mail : s.spoto@centrhabitat.be

Adresse(s) internet :

Adresse du profil d'acheteur : <http://avis.marchespublics.wallonie.be/avis.marches.publics/avis.do?action=detail&id=301017>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : point(s) de contact susmentionné(s).

I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :

Société de logement de services publics

- Logement et développement collectif.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

Section II. Objet du marché

II.1) Description.

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : **Marché de travaux relatif à la réhabilitation de l'immeuble n°8 (bloc IIA) à la Cité Jardin à Saint-Vaast**

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Travaux. Exécution.

Lieu principal d'exécution : La Louvière - Saint-Vaast

Code NUTS : BE32 - Prov. Hainaut

II.1.3) L'avis implique : Un marché public.

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat(des achats) : Il s'agit de la réhabilitation d'un immeuble à appartements sis Cité Jardin à Saint-Vaast. Il s'agit de l'ancien bloc 8 ou IIA.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

Objet principal : 45000000 - Travaux de construction

II.1.8) Division en lots : non.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : non.

II.2) Quantité ou étendue globale.

II.2.1) Quantité ou étendue global :

Valeur estimée hors TVA : 1100000 EUR

II.2.2) Options : oui.

Description de ces options : Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de procéder à la répétition d'ouvrages similaires par voie de procédure négociée, conformément à l'article 17 de la loi du 24 décembre 1993 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

Nombre de reconductions éventuelles : 1

II.3) Délai d'exécution ou durée du marché : 400 jours.

Section III. Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions relatives au contrat.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

III.2) Conditions de participation.

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Une déclaration sur l'honneur, établie conformément au modèle repris en annexe 1 de la circulaire du 21 mai 2001 relative à la sélection qualitative des entrepreneurs, des fournisseurs et des prestataires de services (Moniteur belge du 18/07/2001, p. 24.532) et attestant que le(s) soussigné(s) ne se trouve(nt) dans aucune des situations visées par les causes d'exclusion reprises à l'article 17 de l'arrêté royal du 8 janvier 1996. L'attention est attirée sur le fait qu'à quelque stade que ce soit de la procédure, le pouvoir adjudicateur peut inviter le(s) soussigné(s) à produire les documents et preuves nécessaires. - Tous les documents repris au CSC

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités pour évaluer si ces exigences sont remplies : Le soumissionnaire doit satisfaire: - aux exigences de l'agrégation en classe 5, catégorie D conformément à l'article 3 de la loi du 20 mars 1991 organisant l'agrégation d'entrepreneurs de travaux. - aux exigences du CSC

III.2.3) Capacité technique :